

Infos de l'agrochimie suisse en lien avec la session parlementaire

Novembre 2022

En route vers un système alimentaire suisse durable

La population mondiale augmente. La barre des 8 milliards d'êtres humains a été franchie pour la première fois il y a quelques jours. Selon les estimations, la planète comptera 10 milliards d'habitants en 2050. D'ici là, il faudra donc produire jusqu'à 70% de nourriture en plus.

Selon les derniers rapports de la FAO et de l'OMS, le nombre de personnes souffrant de malnutrition chronique augmente à nouveau depuis quelques années et avoisine aujourd'hui les 800 millions. Une personne sur neuf souffre donc de la faim. Outre la catastrophe humanitaire de la malnutrition, de la faim et des flux migratoires qui en résultent, le surpoids et l'obésité constituent également, d'un autre côté, un problème mondial : plus de 2 milliards d'adultes sont aujourd'hui en surpoids, parmi lesquels 800 millions sont même considérés comme obèses.

Un défi mondial et des répercussions locales

La production alimentaire n'a pas seulement un impact sur la santé publique. Elle épuise aussi les ressources naturelles et contribue grandement aux émissions de gaz à effet de serre. Le changement climatique, la pollution et le recul de la biodiversité affaiblissent encore notre système alimentaire, créant du même coup de nouveaux risques. Ces problèmes touchent directement l'économie, les agriculteurs, les villes, les gouvernements, de même que les consommateurs que nous sommes.

La Suisse doit également faire face à ces défis. Lors de la présente session, le thème de l'alimentation occupe une place importante. Les membres du Conseil national et du Conseil des Etats vont débattre de l'orientation future de notre politique agricole et se pencher sur des interventions visant la sécurité alimentaire, la promotion de la production locale et la prévention du gaspillage et de la fraude alimentaires. Le groupe de l'industrie agroalimentaire se fera un plaisir d'exposer sa conception d'un système capable de produire des denrées alimentaires abordables pour tous sans dépasser les limites du supportable pour la planète.

Pour une approche cohérente – éviter le gaspillage et les pertes alimentaires

Notre système alimentaire doit devenir résolument plus durable, à l'échelle mondiale et dans les trois dimensions de la durabilité, c'est-à-dire sur les plans économique, social et écologique. Par exemple, il ne sert pas à grand-chose de réduire la production en Suisse afin de réduire l'impact environnemental au niveau local, si c'est pour devoir importer d'autres parties du monde des aliments ayant une empreinte écologique plus forte.

En Suisse, par ailleurs, tous les niveaux de la chaîne alimentaire (agriculture, transformation, commerce de détail, restauration et ménages) produisent chaque année 2,8 millions de tonnes de pertes et de déchets alimentaires. La part de l'agriculture à ce total est d'environ 10%. De bonnes pratiques agricoles et une protection ciblée des cultures permettent de réduire sensiblement les pertes dans les champs, aux stades du stockage et de la transformation. Elles peuvent réduire les destructions dues aux ravageurs, aux maladies accompagnant les intempéries et à d'autres aléas. Elles assurent une production plus efficace et des produits fabriqués de manière plus fiable dans la qualité souhaitée par le marché.

Accroître l'efficacité – accepter l'innovation

Grâce aux innovations apportées aux domaines de la sélection, des semences et de la protection végétale ainsi qu'aux progrès de la numérisation, la durabilité et la productivité ne sont plus incompatibles avec une agriculture moderne. Comme le reste du monde, la Suisse se doit de relever le défi d'augmenter sa producti-

tivité agricole tout en réduisant l'empreinte écologique de sa production alimentaire. Un objectif aussi ambitieux ne peut être atteint qu'en améliorant durablement l'efficacité, c'est-à-dire en réduisant l'exploitation des surfaces et l'impact sur l'environnement tout en augmentant le rendement des cultures. Tel est l'objectif vers lequel doit tendre la politique agricole suisse.

La Suisse fait partie des principaux sites de recherche et d'innovation en Europe. Elle peut donc à ce titre assumer une responsabilité mondiale et se positionner comme un phare de l'innovation. Nous devrions exploiter le potentiel disponible et les possibilités existantes pour participer activement à la mise sur pied du système alimentaire de demain. Pour cela, nous avons besoin d'une recherche fondamentale et appliquée solide et de conditions-cadres favorables à la technologie et à l'innovation.

Centrer le débat sur les réalités scientifiques

Tout cela pose en préalable que les données scientifiques restent au cœur de la prise de décision politique. Les réglementations doivent avoir pour but de réduire les risques autant que possible tout en encourageant le progrès et l'innovation. Faute de quoi les exigences légitimes de la population en matière d'aliments sûrs, sains, savoureux et abordables seront inconciliables avec les objectifs de la politique environnementale et climatique.

Dossiers parlementaires

[20.022](#) «Politique agricole à partir de 2022 (PA22+)»

Au Conseil des Etats le 13 décembre 2022

Recommandation : Non à l'extension du champ d'application du droit de recours des associations à l'autorisation de nouveaux produits phytosanitaires.

Justification:

- Le droit des organisations environnementales de se porter partie civile serait inscrit dans la loi sur la question de l'autorisation de nouveaux produits phytosanitaires dans le cadre de la future politique agricole (PA22+). Les règles actuelles s'appliquant à l'examen des produits phytosanitaires existants, suite à un arrêt du Tribunal fédéral, pourraient donc s'étendre à toutes les nouvelles autorisations.
- Nous insistons sur le fait qu'une telle extension du droit de recours des associations retarderait inutilement l'introduction de produits phytosanitaires innovants et plus respectueux de l'environnement. Aujourd'hui déjà, pour de nombreuses cultures, les agriculteurs ne disposent plus des moyens qui leur permettent de protéger leurs végétaux de manière suffisamment efficace.
- Il y a un certain temps déjà que le processus d'autorisation des produits phytosanitaires progresse trop lentement en Suisse. Mais depuis l'introduction du droit de recours des associations, cette situation s'est encore nettement détériorée. C'est ce que constate le Conseil fédéral lui-même dans sa réponse à l'interpellation [21.3692](#) « Produits phytosanitaires homologués. Pour plus de transparence ».
- Le Gouvernement oppose aussi un autre argument à l'extension du droit de recours des associations visant l'autorisation de nouveaux produits phytosanitaires : cette extension n'aurait aucun effet sur le contenu des rapports d'évaluation, puisque l'évaluation scientifique des risques s'effectue en Suisse selon des méthodes adoptées au niveau international. La valeur ajoutée du droit de recours des associations dans un processus scientifique et international tel que l'autorisation des produits phytosanitaires reste ainsi plus qu'incertaine. Un tel développement occasionnerait en revanche une charge de travail énorme pour les processus et le service d'homologation concernés, avec pour corollaire des retards et un fort besoin supplémentaire en ressources.

Le groupe d'industrie Agrar réunit des spécialistes du domaine de la protection des plantes travaillant pour les entreprises BASF, Bayer, Leu+Gygax, Omya, Stähler et Syngenta. Dans le domaine des produits phytosanitaires, il œuvre pour des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement.